

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

CDG Electricité & Telecom Sàrl,
Granges-près-Marnand
2.

Raison sociale (nom) et siège des sociétés reprenantes:

Diserens Electricité Sàrl, Granges-près-Marnand
C & G Electricité Sàrl, Lucens
3.

Echéance de préavis des créances:

16.12.2008
4.

Adresse pour la déclaration des créances:

CDG Electricité & Telecom Sàrl, rue du Bas-du-Ru,
1523 Granges-près-Marnand
5.

Indication: Les créanciers de la société transférante peu-
vent produire leurs créances et exiger des sûretés confor-
mément à l'art. 45 s. Lfus

Jean-Marc Barilier, Notaire
1530 Payerne
(04689024)